



# FOULEES DES MEULIERES

www.la-ferte-sous-jouarre.fr



## LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE



### COURSE NATURE

Course sur route organisée par l'association Sports et Loisirs Pour Tous en partenariat avec la ville de La Ferté-sous-Jouarre et les Fêlés du Footing Fertois.



Ne pas jeter sur la voie publique

à 9h00 :	Course jeune	2500m
de 9h30 à 10h15:	Course enfant	700m / 700m / 1000m
à 10h15 <u>départs simultanés</u> :	Course adulte	10km500
	Course adulte	5km500

**Inscriptions et renseignements :**  
**17 bis rue de Reuil, 77260 La Ferté-sous-Jouarre**  
**Tel : 01 60 22 15 95**

Imprimé par nos soins

# Foulées des Meulières

## 2<sup>ème</sup> édition - dimanche 20 mai 2018

### Bulletin d'inscription

- A renvoyer avant le 17 mai
- Engagement possible sur place au **Gymnase des Glacis** (avenue de Rebaix):
  - Samedi 19 mai de 14H00 à 16H00.
  - Dimanche 20 mai à partir de 7H45.

#### Droits d'engagement :

- **Courses gratuites pour les jeunes** (des catégories super-poussins à cadets)
- **Tarifs adultes** (juniors, espoirs, seniors et masters) :
  - Avant la date de la course **10,00€** pour la course Adulte 10,500 km et **6€** pour la course loisir de 5,5 km sauf cadets(tes)
  - Le jour de la course **13,00€** pour la course Adulte 10,500 km et **9€** pour la course loisir de 5,5 km sauf cadets(tes)
- **Tarifs réduits pour les inscriptions collectives** (sauf le jour de la course) :
  - 30% sur les engagements à partir de 10 inscrits, jusqu'au 19 mai.

Chèque à l'ordre de l'**Association Sports Loisirs Pour Tous**

A adresser à A.S.L.P.T. - M. OLIVET - 17 bis rue de Reuil - 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE.

**COURSE** :  700m  1000m  2,500km  5,500km  10,500km

N° dossard :

NOM : .....

Prénom : .....

Année de naissance : .....

Sexe :  F  M Nationalité : .....

Adresse : .....

Ville : .....  
(mention obligatoire pour le trophée Fertois)

Code postal : .....

Téléphone : .....

Payé :  espèces  chèque n°.....

#### Licencié F.F.A.

Club FF Athlétisme : .....

N° de licence : .....

N° de Pass' running : T .....

**OBLIGATOIRE** : joindre la copie de votre licence 2018

#### Non Licencié FFA

**OBLIGATOIRE** : joindre un **certificat médical** (ou photocopie certifiée conforme par l'intéressé) de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition, datant de moins d'un an.

Date et signature : (obligatoire)

→ la signature du bulletin vaut connaissance et acceptation par le concurrent du règlement de l'épreuve.

**Toute inscription sans année de naissance, incomplète ou non signée, ne sera pas prise en considération.**

**Pour les mineurs, j'autorise mon enfant**

.....  
à participer aux 2<sup>ème</sup> Foulées des Meulières sous mon  
entière responsabilité.

Date et signature : (obligatoire)



#### RENSEIGNEMENTS :

**01 60 22 15 95**

**01 60 22 93 80**

# Règlement des Foulées des Meulières

L'Association Sports Loisirs Pour Tous et le club d'Athlétisme « les Fêlés du Footing Fertois » organisent le dimanche 20 mai 2018 à La Ferté-sous-Jouarre la 2<sup>ème</sup> édition de la Foulée des Meulières dans le respect des règlements officiels de la Fédération Française d'Athlétisme. Elle est ouverte à toute personne qui s'engage à accomplir la distance prévue pour être classée par l'organisateur dans le respect du service d'ordre et des signaleurs placés sur le parcours.

- **Le Service Médical** est assuré par la Croix -Rouge ainsi qu'un médecin urgentiste. Ceux-ci peuvent décider de stopper un concurrent en mauvaise condition apparente.
- **Sécurité** : le parcours est à 85% sur des chemins non carrossables et 15% sur rues ou chemins carrossables fermés à la circulation. **Les accompagnateurs - suiveurs, animaux et les engins mécaniques** sont formellement interdits sur le parcours. **La course ne peut pas autoriser le matériel handisport roulant.** L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une défaillance physique ou un non respect du code de la signalisation mise en place.

Les participants sont sur un parcours nature 5,5 km et 10,5 km, en ce sens **ils sont donc en semi autonomie.** Les participants s'engagent à posséder le matériel de sécurité imposé et à le présenter à toute réquisition de l'organisateur, durant la totalité de l'épreuve : **un téléphone portable en état de fonctionnement et disposer d'un abonnement adapté au pays, un sifflet de sécurité, système d'hydratation non inférieur à 0.5l.**

- Chaque participant doit présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an.
- **Assurances** : les organisateurs sont couverts par leur assurance responsabilité civile : MAIF n° 3104089 M.
- **Secrétariat, départs et arrivées** : gymnase des Glacis - 28 avenue de Rebais à La Ferté sous Jouarre.
- **Inscriptions** : avant le 17 mai par courrier au secrétariat de l'association. Le 19 mai au gymnase de 14h00 à 16h00. Le jour de la course jusqu'à 30mn avant les départs.

Les engagements sans droits d'inscription ne seront pas pris en compte.

Tarif réduit de 30% pour les groupes à partir de 10 engagés sur justificatif du club, sauf le jour de la course.

**L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement.**

- **Droit à l'image** : L'association pourra prendre des photos liées à l'évènement et les utiliser dans un cadre de promotion et d'information sur différents supports (site internet, plaquettes, panneau d'affichage, journaux, etc. ...).
- **Publications et fichiers informatiques** : Les résultats pourront être publiés sur le site internet de l'épreuve ainsi que sur celui de la FFA (*conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 11 janvier 1978 les participants en sont informés, et disposent d'un droit d'accès et de rectification*).
- **Opposition à la publication** : Si les participants souhaitent s'opposer à la publication, ils doivent explicitement en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA (cnil@athle.fr).
- **Les dossards** sont à retirer aux horaires indiqués sur le lieu d'inscriptions à partir du samedi 19 mai ainsi que le jour de la course.
- **Récompenses** au fur et à mesure des arrivées, voir détail au verso.
- **Vestiaires** gratuits et surveillés.
- **1 Ravitaillement.**
- **Chronométrage et Résultats** au fur et à mesure des arrivées.
- Les organisateurs se réservent le droit de trancher tout litige dans le sens du règlement.
- **Challenge Scolaire Fertois** : calcul en fonction du nombre de participants et de leurs classements (cf. règlement spécifique). Inscription impérative avant le mercredi 16 mai.
- **Classement des clubs Fertois** : Inscription impérative avant le mercredi 16 mai.

## CATEGORIES D'AGE FFA 2018

### Sur-classement interdit

Master 5	1938 et avant
Master 4	1939 et 1948
Master 3	1949 à 1958
Master 2	1959 à 1968
Master 1	1969 à 1978
Seniors	1979 à 1995
Espoirs	1996 à 1998
Juniors	1999 - 2000
Cadets	2001 - 2002
Minimes	2003 - 2004
Benjamins	2005 - 2006
Poussins	2007 - 2008
Super-Poussins	2009 - 2011

## ***Pour venir à LA FERTE-SOUS-JOUARRE :***

***PAR LA ROUTE*** : Autoroute A4 (sortie n°18 La Ferté s/s Jouarre)  
National N 3 Paris-Reims

***PAR LA SNCF*** : Gare de l'Est - Ligne Paris-Strasbourg -

# Programme et Catégories

9h00	2 km 500	<u>Course Jeunes :</u>	Benjamin, Minime (filles et garçons)
9h30	1000 m	<u>Course Enfants :</u>	Poussins, Poussines (filles et garçons)
9h45	700 m	<u>Course Enfants :</u>	Super Poussines (filles)
9H55	700 m	<u>Course Enfants :</u>	Super Poussins (Garçons)
10h15	Départ simultané		
	5 km 500	<u>Course Adultes :</u>	de Cadets à Masters 5
	10 km 500	<u>Course Adultes :</u>	de Cadets à Masters 5

**SURCLASSEMENT INTERDIT**



COMMISSION DES COURSES HORS STADE



## Récompenses

**1 tee-shirt** « Foulées des Meulières » & **1 ravitaillement** avec une boisson et un petit pain sportif à *tous les arrivants*.

**1 récompense** aux 3 premiers de chaque catégorie.

Classement clubs Fertois : **1 coupe** pour les 3 premiers clubs.

Challenge Scolaire Fertois : **1 coupe** pour chaque établissement participant (voir règlement).